

Section écuries (廐庫)

2 0 7 諸畜產及噬犬有舐蹋齧人，而標幟羈絆不如法，若狂犬不殺者，笞四十；以故殺傷人者，以過失論。若故放令殺傷人者，減鬪殺傷一等。

Peines identiques dans les deux codes.

Section taxes indues (擅興)

2 4 4 諸役功力，有所採取而不任用者，計所欠庸，坐贓論減一等。

Dans la partie travaux publics du *Code des Qing* (虛費工力採取不堪用). 若有所造作及有所毀壞，備慮不謹，而誤殺人者，徒一年半

Peine de servitude pénale d'un an et demi dans le *Code des Tang* (diminution de 5 degrés par rapport à l'homicide volontaire). Dans le *Code des Qing*, assimilé à l'homicide involontaire et possibilité de rachat.

2 6 3 諸以毒藥藥人及賣者，絞；脯肉有毒，曾經病人，有餘者速焚之，違者杖九十；若故與人食并出賣，令人病者，徒一年，以故致死者絞；即人自食致死者，從過失殺人法。

Incrimination absente du *Code des Qing*.

3 3 6 諸鬪毆而誤殺傷傍人者，以鬪殺傷論；至死者，減一等。

Peine de 3000 li d'exil dans le *Code des Tang* ; strangulation dans le *Code des Qing*.

3 3 8 諸戲殺傷人者，減鬪殺傷二等；謂以力共戲，至死和同者。雖和，以刃，若乘高、履危、入水中，以故相殺傷者，唯減一等。

Peine de servitude de trois ans dans le *Code des Tang* ; strangulation dans le *Code des Qing*.

3 3 9 諸過失殺傷人者，各依其狀，以贖論。謂耳目所不及，思慮所不到；共舉重物，力所不制；若乘高履危足跌及因擊禽獸，以致殺傷之屬，皆是。

Possibilité de rachat dans les deux codes.

Section *zafan* 雜犯 du Code :

3 9 2 諸於城內街巷及人衆中，無故走車馬者，笞五十；以故殺傷人者，減鬪殺傷一等。若有公私要速而走者，不坐；以故殺傷人者，以過失論。其因驚駭，不可禁止，而殺傷人者，減過失二等。

Cinquante coups de férule pour avoir monté un cheval en ville dans le *Code des Tang*. Rien dans le *Code des Qing*.

Peines identiques en cas de blessures ou d'homicide.

« Un village déserté ou la pleine campagne sont traversés à vive allure » est un ajout du *Code des Qing*. Peine légère (100 coups de bâton).

Lorsque les faits sont motivés par une affaire urgente, ils sont jugés comme un homicide involontaire dans les deux codes, mais le *Code des Tang* admet également les affaires privées et diminue la peine jusqu'à la servitude de trois ans si le cheval a été effrayé.

3 9 3 諸向城及官私宅，若道徑射者，杖六十；放彈及投瓦石者，笞四十；因而殺傷人者，各減鬪殺傷一等。若故令入城及宅中，殺傷人者，各以鬪殺傷論；至死者，加役流。

Tirer vers des lieux habités sans blesser quiconque : qualification et peine légèrement différentes.

Le *Code des Tang* distingue selon que l'auteur des faits a volontairement ou non fait pénétrer une flèche dans un lieu habité, distinction abandonnée sous les Qing.

3 9 4 諸施機槍、作坑阱者，杖一百；以故殺傷人者，減鬪殺傷一等；若有標識者，又減一等。其深山、迴澤及有猛獸犯暴之處，而施作者，聽。仍立標識。不立者，笞四十；以故殺傷人者，減鬪殺傷罪三等。

Le *Code des Qing* incrimine uniquement le fait de poser des pièges sans prévenir dans un lieu désert. La peine est plus sévère quand le piège a tué une personne : Servitude de trois ans sous les Qing contre servitude de 2 ans et demi sous les Tang (diminution de trois degrés).

Le *Code des Tang* incrimine également le fait de poser un piège hors d'un lieu désert. Le *Code des Qing* a réintroduit la qualification par l'intermédiaire d'un commentaire en petits caractères. La peine est identique en cas d'homicide ou de blessures.

3 9 5 諸醫爲人合藥及題疏、針刺，誤不如本方，殺人者，徒二年半。其故不如本方，殺傷人者，以故殺傷論；雖不傷人，杖六十。即賣藥不如本方，殺傷人者，亦如之。

En cas d'homicide, peine de servitude dans le *Code des Tang* alors que l'on juge conformément à l'homicide involontaire sous les Qing.

Le *Code des Qing* ne qualifie pas non plus le fait de vendre des médicaments.

4 2 3 諸在市及人眾中，故相驚動，令擾亂者，杖八十；以故殺傷人者，減故殺傷一等；因失財物者，坐贓論。其誤驚殺傷人者，從過失法。

Absent du *Code des Qing*.

4 2 4 諸不修隄防及修而失時者，主司杖七十；毀害人家、漂失財物者，坐贓論減五等；以故殺傷人者，減鬥殺傷罪三等。謂水流漂害於人。即人自涉而死者，非。

Dans la partie travaux publics du *Code des Qing*.

En cas d'homicide, peine de 2 ans et demi de servitude dans le *Code des Tang*. L'homicide n'est pas incriminé dans le *Code des Qing*. En cas de blessures, la peine déterminée selon leur gravité dans le *Code des Tang* (Servitude d'un an et demi si un membre est rompu) ; 80 coups de bâton quelle que soit la blessure dans le *Code des Qing*.

4 2 5 諸盜決隄防者，杖一百；謂盜水以供私用。若毀害人家及漂失財物，贓重者，坐贓論；以故殺傷人者，減鬥殺傷罪一等。

Dans la partie travaux publics du *Code des Qing*.

En cas d'homicide, peine des 3000 *li* d'exil (identique dans les deux codes).

其故決隄防者，徒三年；漂失贓重者，準盜論；以故殺傷人者，以故殺傷論。

Peine identique dans les deux codes.

4 2 7 諸船人行船、茹船、寫漏、安標宿止不如法，若船楫應迴避而不迴避者，笞五十；以故損失官私財物者，坐贓論減五等；殺傷人者，減鬥殺傷三等；

Dans la partie Armées du *Code des Qing* (lü 222 關津留難).

Dans le *Code des Tang*, la peine est de la servitude de deux ans et demi. Assimilé à l'homicide involontaire dans le *Code des Qing*.

Le *Code des Qing* incrimine plus sévèrement lorsque les marins ont arrêté le bateau pour demander l'argent de la traversée aux passagers. Puni comme l'homicide volontaire, ce que Xue Yunsheng critique comme excessif car il n'y a pas eu meurtre.

4 2 8 諸於山陵兆域內失火者，徒二年；延燒林木者，流二千里；殺傷人者，減鬥殺傷一等。其在外失火而延燒者，各減一等。餘條在外失火準此。

4 3 0 諸失火及非時燒田野者，笞五十。延燒人舍宅及財物者，杖八十；贓重者，坐贓論減三等；殺傷人者，減鬥殺傷二等。

4 3 1 諸於官府廡院及倉庫內失火者，徒二年；在宮內，加二等。廟、社內亦同。損害贓重者，坐贓論；殺傷人者，減鬥殺傷一等。

Dans le *Code des Qing*, un seul article (382 失火) et une seule peine de 100 coups de bâton. Le *Code des Tang* distingue selon le lieu dans lequel est survenu l'incendie et la peine va de l'exil à 3000 *li* à la servitude pénale de 3 trois (servitude de 2 ans et demi dans le cas du voyageur qui n'a pas éteint un feu qu'il a allumé).